

Click to verify



Quand poser ses congés en 2025

Cette année, seul un des 11 jours fériés prévus par le Code du travail tombe un week-end. D'ici à décembre, il y aura quatre week-ends de trois jours, et cinq opportunités pour "faire le pont" dont trois au mois de mai. Temps de lecture : 3min
Un seul jour férié tombe sur un dimanche ou un samedi au cours de l'année 2025. (PAULINE LE NOURS / FRANCEINFO)
Vos vacances ne sont peut-être pas encore terminées, mais il n'est jamais trop tôt pour penser aux prochaines. L'année 2025 vient tout juste de débuter et elle est déjà concernée par une bonne nouvelle : un seul des 11 jours fériés fixés par le Code du travail tombe un samedi ou un dimanche. Le calendrier de la nouvelle année permet donc de poser un minimum de jours de congés tout en profitant d'un maximum de repos. Voici quelques astuces pour rallonger ses vacances sans vider son solde de congés ou de RTT. Profiter du lundi de Pâques
Cette année, le lundi de Pâques tombe le 21 avril, largement plus tard qu'en 2024. Comme chaque année, le week-end de trois jours sera donc automatique et avec un peu de chance, vous pourrez profiter d'un beau temps de printemps. En posant le vendredi 18 et le mardi 22, vous pourrez même profiter de cinq jours de repos consécutifs. Tirer le gros lot grâce aux ponts de mai
Le mois de mai 2025 comporte pas moins de trois jeudis fériés. (PAULINE LE NOURS / FRANCEINFO)
Les planètes sont alignées en mai ! Les trois jours fériés du mois tombent tous un jeudi. En posant le vendredi 2 mai, vous pourrez donc profiter d'un week-end de quatre jours grâce à la Fête du travail du jeudi 1er. Rebelote une semaine plus tard avec le 8-Mai, jour de commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie face aux forces alliées en 1945. En posant le vendredi 9 mai, vous pourrez faire le pont avec le week-end. Même stratégie trois semaines plus tard avec l'Ascension, le jeudi 29 mai : il vous suffira de poser le vendredi 30 pour être en repos pendant quatre jours. Penser à la Pentecôte
Vous reprendrez bien un petit week-end de trois jours, après ces ponts de mai ? Le lundi de Pentecôte tombe cette année le 9 juin. S'il n'est pas choisi par votre entreprise comme "journée de solidarité", voilà de quoi souffler avant les grandes vacances d'été, qui commenceront le 5 juillet. Optimiser vos congés d'été en partant entre le 14 juillet et le 15 août
Dans le cas où il vous resterait suffisamment de jours de congés, il est possible d'optimiser vos vacances d'été en les posant entre le 14 juillet et le 15 août. Cette année, la Fête nationale tombe un lundi, tandis que l'Assomption un vendredi. En posant 23 jours de congés et en comptant les week-ends qui encadrent ces deux dates, vous pourrez partir en vacances 37 jours l'été prochain. Dans tous les cas, vous profiterez de deux week-ends de trois jours. Profiter d'un week-end de quatre jours en novembre
Le mois de novembre compte deux jours fériés, mais un seul ne tombe pas sur un jour de week-end. (PAULINE LE NOURS / FRANCEINFO)
Le mois de novembre pour profiter d'un week-end de quatre jours. Se reposer un jour de plus à Noël
Le jour de Noël tombe un jeudi en 2025, soit l'opportunité de profiter d'un week-end de quatre jours. (PAULINE LE NOURS / FRANCEINFO)
Oui, c'est dans 12 mois, mais rien ne vous empêche de réfléchir aux vacances de Noël. Le 25 décembre tombe un jeudi en 2025. En posant le vendredi 26, vous pourrez donc goûter aux joies d'un beau week-end de quatre jours. Vous pourrez appliquer la même recette la semaine suivante, le 1er janvier tombant un jeudi... mais ne nous avançons pas trop, le temps de faire la liste des jours fériés de 2026 n'est pas encore venu. En posant seulement 25 jours de congé, il sera possible de bénéficier de 59 jours de repos au total. On vous dit tout pour en profiter au maximum.Par Julie Bernichan et Maxime Poul
Les vacances de Noël touchent à leur fin, et à peine la bonne année 2025 souhaitée, il est déjà l'heure pour de nombreux salariés de reprendre le chemin du bureau. Rassurez-vous cependant, le calendrier 2025 est propice aux vacances. En posant seulement 25 jours de congé, il sera possible de bénéficier de 59 jours de repos au total, soit deux de plus qu'en 2024. Voici les meilleures techniques pour allonger les ponts et profiter au maximum des week-ends prolongés.Comme toujours, il est intéressant de poser ses RTT ou jours de congés payés autour des jours fériés et des week-ends pour s'offrir des coupures plus longues. La bonne nouvelle, cette année, c'est que tous les jours fériés tombent en semaine, à l'exception du 1er novembre qui tombe un samedi.Sans même avoir besoin de poser quoi que ce soit, les salariés qui ne travaillent pas les week-ends pourront déjà profiter de plusieurs week-ends prolongés. Ceux du 19 et 20 avril, grâce au lundi de Pâques, le 21 avril, et du 7 et 8 juin, grâce au lundi de Pentecôte, le 9 juin. A ces lundis traditionnellement fériés s'ajoutent le 14 juillet, qui tombe un lundi en 2025 et le 15 août qui, lui, est un vendredi.Il sera possible d'optimiser un peu plus ces week-ends de trois jours en posant par exemple le vendredi 18 avril et le mardi suivant. De même en juin, où poser le vendredi 6 et le mardi 10 permettra de bénéficier de cinq jours consécutifs.En mai, tous les jours fériés tombent des jeudis : le 1er, le 8, et le 29, l'Ascension. Au début du mois, en posant seulement cinq jours (les 2, 5, 6, 7 et 9), les salariés pourront bénéficier de 11 jours de repos consécutifs. A la fin du mois, ils pourront profiter de cinq jours de farniente consécutifs en en posant seulement deux (les 28 et 30).L'été sera également propice à l'optimisation des week-ends prolongés. En juillet, il faudra poser cinq jours (les 11, 15, 16, 17 et 18) pour en avoir 10 à la suite. Rebelote au mois d'août, où poser les 11, 12, 13, 14 et 18 permettra d'en profiter aussi longtemps.CConcernant la fin d'année, le 11 Novembre tombant un mardi en 2025, poser le lundi 10 sera nécessaire pour profiter de quatre jours off consécutifs. En décembre, Noël tombant un jeudi 25, il faudra poser le vendredi 26 pour profiter pleinement des fêtes de fin d'année en famille. Chaque mois de travail se symbolise par 2,5 jours de congés payés acquis pour chaque salarié.Sur une année entière, cela équivaut à 30 jours ouvrables (ou 25 jours ouvrés) de congés payés, soit 5 semaines. Les salariés à temps partiel ont droit au même nombre de jours de congés payés, ils ne sont pas réduits proportionnellement à leur temps de travail.C'est entre le 1er juin de l'année N-1 et le 31 mai de l'année N en cours que les congés sont acquis.Ces jours peuvent ensuite être posés au long de l'année N, soit entre le 1er juin de l'année N et le 31 mai de l'année N+1. Toutefois, au sein de certaines entreprises, les jours acquis peuvent également être pris au fur et à mesure : on parle de congés anticipés. Ainsi, vous pouvez disposer de congés durant votre première année de travail. Mais ces jours acquis ne peuvent pas se poser de façon totalement arbitraire dans l'année : seuls 24 jours ouvrables de congés peuvent être posés de façon consécutive (sauf pour les personnes gérant des personnes âgées ou handicapées).Aussi, une période de congés doit durer au moins 12 jours ouvrables continus entre le 1er mai et le 31 octobre de chaque année : c'est la période de référence.Si un salarié prend une partie de son congé principal (c'est-à-dire moins de 24 jours ouvrables) en dehors de cette période de référence, on parle de fractionnement des congés payés. Ce fractionnement ouvre le droit aux salariés de bénéficier de jours de congés supplémentaires.Pour déterminer le nombre de jours de congés supplémentaires auquel un salarié a le droit, il faut établir un bilan du solde des congés après le 31 octobre. Si le salarié a au minimum 3 jours ouvrables de CP en dehors de la 5ème semaine de congés, il dispose de jours supplémentaires qui sont acquis de la façon suivante : 1 jour de congé supplémentaire lorsqu'il lui reste au minimum 3 jours,2 jours de congé supplémentaire lorsqu'il lui reste au minimum 6 jours.En ce qui concerne la décision finale de prise des congés, c'est l'employeur qui a le dernier mot, à défaut d'une convention ou d'un accord collectif stipulant le contraire. S'il est possible de demander certaines dates à votre employeur, il peut également vous en imposer du 1er mai au 31 octobre. Il peut aussi interdire les congés pendant une certaine période ou fermer l'entreprise à un moment donné. Pour aller plus loin : rendez-vous sur notre article vous expliquant comment lire ses congés sur sa fiche de paie.Cependant, la situation du salarié est prise en compte et prévaut au moment de la prise de décision. Il existe en effet un ordre de départ afin d'organiser les demandes de congés pour l'employeur, les personnes prioritaires étant les personnes ayant une certaine situation familiale : en fonction des enfants, des dates de congés du conjoint, des personnes à charge, etc.les personnes ayant de l'ancienneté : entre deux salariés souhaitant des dates de congés similaires, les dates de congés du plus ancien passeront en priorité.les personnes travaillant pour une seule ou plusieurs entreprises jouent aussi un rôle décisif.Il faut également noter que : si les dates convenues entre employeur et salarié ne sont pas respectées, ce dernier risque d'être sanctionné disciplinairement,pendant un congé maternité ou de formation professionnelle, les jours de congés payés sont "cumulés" et donc acquis, en cas d'absence pour arrêt maladie, grève, congé parental, les congés payés ne sont pas cumulés puisque cela équivaut à une suspension du contrat de travail.Bon à savoir : assurez la gestion de l'ensemble des congés payés et RTT grâce à notre logiciel de congés et absences.Pose astucieuse des congés payés en 2025Le mois de mai est généralement le plus propice pour optimiser ses congés payés en profitant des ponts et jours fériés. En 2025, les jours fériés tombent le :mercredi 1er mai (fête du Travail) :jeudi 8 mai (Fête de la Victoire de 1945) :jeudi 29 mai (Ascension) :Par ailleurs, le lundi de Pentecôte tombe, comme son nom l'indique, le lundi 9 juin. Il s'agit de la journée de solidarité, ce qui signifie que selon les entreprises, il peut être travaillé.En juillet, le 14 juillet aura lieu un lundi, tandis que l'Assomption (15 août) tombera un vendredi ; ce qui représente ainsi deux occasions pour profiter d'un long week-end cet été.En novembre, le 1er (la Toussaint) tombera un samedi. Quant au 11 novembre (l'Armistice), celui-ci tombera un mardi, parfait aussi pour un week-end prolongé, dans le cas où vous choisissez de poser votre lundi. Pour finir l'année, le 25 décembre sera un jeudi. Malgré les coups de boutoir qu'il prend parfois, le droit du travail français fait encore figure d'exception. Les 35 heures sont une anomalie que d'aucuns nous envient, et malgré cela, la France a longtemps été connue pour sa grande productivité — et si celle-ci est en berne depuis le Covid, c'est peut-être justement par rejet du productivisme. Autrement dit, les Français sont attachés à leur temps libre. C'est d'ailleurs peut-être de ne pas sacrifier notre repos que nous rend productifs en nous préservant. En France, la gestion des jours de congés est donc tout un art, qui fait presque figure de sport national. Ce n'est pas pour rien que le mois de mai est attendu avec impatience : en plus d'annoncer le retour des beaux jours, il est réputé pour son nombre de jours fériés. Et cette année, nous sommes gâtés : aucun jour férié ne tombe pendant un week-end, à l'exception de la Toussaint, le samedi 1er novembre ! Cela annonce de grands week-ends — voire très grands — à condition de bien poser ses congés pour faire les ponts. Pour ceux qui n'ont pas d'enfants et qui ne sont pas assujettis au rythme du calendrier scolaire, c'est un bon moyen de prendre de vraies vacances sans sacrifier trop de jours de congés, en évitant les périodes surchargées et ultra-touristiques des mois de juillet et août. Nous ne saurions évidemment recommander de faire sécher les cours à vos enfants si vous en avez et souhaitez partir en famille... En tout cas, c'est dès maintenant qu'il faut s'y prendre. Car premier arrivé, premier servi, dans bien des cas. Il s'agirait donc de ne pas se faire doubler par des collègues mieux avisés, et de faire ses demandes le plus tôt possible auprès de ses supérieurs. Voici de quoi s'y retrouver pour réaliser les meilleurs coups. Le calendrier 2025 des jours fériés En France, il existe 11 jours fériés listés dans le Code du travail — à l'exception de l'Alsace-Moselle, qui bénéficie de deux jours fériés en plus, le Vendredi saint (18 avril en 2025, dans les communes ayant un temple protestant ou une église mixte) et la Saint-Etienne (26 décembre) ; et des départements d'outre-mer, qui commémorent l'abolition de l'esclavage à des dates variables selon les lieux. Pour faciliter la planification de vos congés, voici le calendrier des jours fériés à retenir en 2025 pour l'ensemble du territoire : 1er janvier (Jour de l'An) : mercredi Pâques : lundi 21 avril 1er mai (Fête du Travail) : jeudi 8 mai (Armistice de 1945) : jeudi 29 mai Lundi de Pentecôte : lundi 9 juin 14 juillet (Fête nationale) : lundi 15 août (Assomption) : vendredi 1er novembre (Toussaint) : samedi 11 novembre (Armistice de 1918) : mardi 25 décembre (Noël) : jeudi En janvier Cela commence dès le premier jour de l'année. Le 1er janvier, férié, tombe en effet un mercredi. Prolongez les fêtes — ou laissez-vous le temps de retrouver la forme — en posant les 2 et 3 janvier pour bénéficier de cinq jours de repos. Pourquoi même ne pas faire un voyage à Berlin, la capitale de la fête où les festivités perdurent encore longtemps après le 1er janvier... Cela peut aussi être l'occasion de partir passer le Nouvel An avec des proches qui habitent loin. En profiter pour mieux fêter la nouvelle année ou se reposer : de quoi en tout cas rendre le mois de janvier, souvent pénible — le troisième lundi de janvier est régulièrement considéré comme le jour le plus déprimant de l'année, le Blue Monday — plus tolérable. En avril et mai Ensuite, il faut prendre son mal en patience et attendre le mois d'avril et le lundi de Pâques, qui tombe cette année le 21. Il est alors possible de s'octroyer plus de deux semaines de repos en ne sacrifiant que 8 jours de congés, puisque le 1er mai, un jeudi, est également férié. Il vous suffira alors de poser les 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30 avril et 2 mai. De quoi s'offrir 16 jours de vacances entre le 19 avril et le 4 mai. Mai est de toute manière le mois le plus généreux en termes de jours fériés en France, et cette année ne déroge pas à la règle. En comptant le 1er mai, qui tombe donc un jeudi, il compte trois jours fériés. Nous venons de le mentionner, il est déjà possible de s'offrir un week-end de 4 jours en posant simplement son vendredi 2. Le 8 mai tombe également un jeudi. Même stratégie, en posant votre vendredi 9, vous obtenez un nouveau week-end de 4 jours. Vous pouvez également bénéficier de 11 jours consécutifs, en rajoutant à ces deux dates les 5, 6 et 7 mai de la semaine entre 1er mai et Armistice, qui ne vous couteraient en tout que cinq jours de congés (ce qui peut vous faire plus de trois semaines consécutives de pause si vous décidez de prendre les sept jours de congé possible évoqués ci-dessus en avril). Enfin, le jeudi de l'Ascension tombe par définition un jeudi, le 29 mai, ce qui vous permet de refaire le pont en posant un jour de congé le lendemain. De juin à août Les jours fériés estivaux tombent tous les trois un lundi ou un vendredi. C'est le cas tout d'abord du lundi de Pentecôte (cela va de soi), de la Fête Nationale qui tombe un lundi, et de l'Assomption, le 15 août, qui sera un vendredi. Vous pouvez donc poser un ou deux jours de congés avant ou après ces dates afin de transformer ces week-ends de 3 jours en week-ends de 4 ou 5 jours. De quoi s'octroyer des pauses au milieu de mois où l'activité est généralement calme, et qui nous fait regretter d'être en train de travailler plutôt que de fâner dehors en prenant des couleurs. C'est aussi un bon moyen de faire une escapade vacances sans pour autant prendre une grande partie de ses congés en même temps que tout le reste du pays, pour se retrouver en vacances des périodes où les spots touristiques sont envahis de touristes et plus chers qu'en basse saison. En novembre Pas de chance pour la Toussaint, il s'agit du seul jour de l'année qui ne tombe pas en semaine. La fête des saints se déroulera en effet en 2025 un samedi. Mais on peut se rattraper une grosse semaine plus tard, puisque l'Armistice du 11 novembre tombe quant à lui un mardi. Voilà un nouveau pont à moindre coût, en posant le lundi 10. En décembre De la même manière que l'année peut commencer en douceur par cinq jours de repos, il est aussi possible de profiter des fêtes à fond fin 2025, en ne posant qu'un jour de congés. Le jour de Noël tombe en effet un jeudi. Posez votre vendredi 26 et vous voici avec un nouveau week-end de quatre jours — là encore un bon moyen de se remettre des festivités et de digérer son réveillon, qui est généralement chargé, en particulier pour ceux qui doivent voyager à l'occasion pour retrouver la famille, ce qui a tendance à rendre le retour au travail le 26 particulièrement violent... Et en posant les 29, 30 et 31, vous pouvez même vous octroyer une longue période de vacances d'un réveillon à l'autre, pour seulement quatre jours de congés ! Sachez au passage qu'il est encore possible d'en faire de même pour cette fin d'année 2024. Le jour de Noël tombe un mercredi. S'il vous reste des jours de congé et qu'il n'est pas trop tard pour demander ces dates là où vous travaillez, vous pouvez poser quatre jours les 26 et 27, puis les 30 et 31 décembre. En y ajoutant les deux jours suggérés de janvier 2025, vous pouvez vous offrir presque deux semaines de vacances consécutives pour clore l'année en beauté, et commencer la suivante d'un bon pied. A garder en tête Pour optimiser au mieux vos jours de congé, il faut la jouer tactique. Planifiez à l'avance, afin de bloquer les dates clés, notamment en mai et décembre, généralement très prisées ; accordez-vous avec votre employeur, qui peut malheureusement parfois imposer des restrictions quant aux dates de congés disponibles (à condition que celles-ci soient justifiées) ; et anticipez les périodes de fortes affluences, car il vaut aussi mieux réserver tôt pour bénéficier des meilleures offres si vous souhaitez partir durant ces créneaux — les prix des billets et logements augmentant rapidement pendant les périodes de jours fériés, en particulier lorsqu'il y a des ponts. Que vous préfériez partir en vacances, profiter de votre famille ou tout simplement vous reposer à la maison, voici en tout cas nos astuces de planification, qui vous permettront d'équilibrer travail et détente autant que possible en 2025. A vous ensuite de faire des choix. Certains préféreront multiplier les gros week-ends de 4 ou 5 jours tandis que d'autres choisiront de se faire quelques grosses semaines de vacances. A vous de voir — et à votre employeur de les valider, cela va de soi. Bonne chance avec les RH, donc ! C'est la fin des grandes vacances ! Mais pas de panique, les prochaines vacances sont déjà proches ! En attendant, si vous êtes prévoyants, préparez-vous pour vos prochains séjours ! Pour vous organiser au mieux, voici le calendrier des vacances scolaires 2025-2026. Notez bien les dates pour planifier vos prochaines pauses bien méritées. Téléchargez notre calendrier des vacances scolaires 2025/2026, à imprimer ! En plus des congés payés, ces jours fériés vous permettent de faire une pause, de se ressourcer ou de partir en vacances. Lundi 21 avril 2025 - Lundi de Pâques Jeudi 1er mai 2025 - Fête du Travail Jeudi 8 mai 2025 - Victoire 1945 Jeudi 29 mai 2025 - Jeudi de l'Ascension Lundi 9 juin 2025 - Lundi de Pentecôte Lundi 14 juillet 2025 - Fête Nationale Vendredi 15 août 2025 - Assomption Samedi 1er novembre 2025 - Toussaint Mardi 11 novembre 2025 - Armistice 1918 Jeudi 25 décembre 2025 - Noël Pour ceux qui souhaitent optimiser leur temps libre, découvrez comment tirer parti des jours fériés en les combinant avec vos congés payés. Vous pourrez ainsi profiter de longs week-ends ou de petites vacances tout au long de l'année. Avec un peu de stratégie, maximisez vos jours de repos. Voici quelques exemples : Avril 2025 : Offrez-vous un week-end de 3 jours, du samedi 7 juin au lundi 9 juin 2025. Juillet 2025 : Profitez d'un week-end de 3 jours puisque le 14 juillet tombera un lundi. Août 2025 : Profitez d'un week-end de 3 jours puisque l'Assomption tombera un vendredi. Novembre 2025 : Bénéficiez d'un week-end de 9 jours, du samedi 8 novembre au dimanche 16 novembre 2025 en posant le 10, 12, 13 et 14 novembre Décembre 2025 : Prolongez vos fêtes avec un week-end de 4 jours, du jeudi 25 décembre au dimanche 28 décembre 2025, en posant le vendredi 26 décembre. Profitez pleinement de ces jours fériés et des congés bien placés pour vous reposer, et partir en vacances. Que ce soit pour des vacances sur plusieurs jours ou de simples week-ends prolongés, ces moments sont essentiels pour recharger les batteries et savourer des instants de détente. Ne laissez pas passer ces opportunités de vous offrir des pauses bien méritées ! Alors si vous voulez profiter d'une cinquantaine de jours de vacances en posant 25 jours de congés payés, faites la demande auprès de votre employeur et réservez vos séjours en France avec SOWELL Hôtels et Résidences !